



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
**moins, c'est mieux**

# Ecophyto 2018 : pour le bénéfice des agriculteurs, au profit des consommateurs

mercredi 26 octobre 2011

DOSSIER DE PRESSE

# SOMMAIRE

---

I. « MOINS DE PESTICIDES C'EST MIEUX POUR NOTRE AVENIR ET C'EST MON ENGAGEMENT » - PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION 2011	PAGE 3
II. ECOPHYTO, POURQUOI, COMMENT ?	PAGE 5
III. DES ACTIONS CONCRÈTES DÉJÀ DÉPLOYÉES SUR LE TERRAIN	PAGE 6
IV. TÉMOIGNAGES D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PLAN ECOPHYTO 2018	PAGE 11
V. TENDANCES DE 2008 À 2010 DU RECOURS AUX PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES	PAGE 15

## Contacts presse

### **Ministère de l'Agriculture**

Isabelle Ruault / 01 49 55 60 11  
isabelle.ruault@agriculture.gouv.fr

Véronique Lopes / 01 49 55 59 82 veronique.lopes@agriculture.gouv.fr

### **Agence GolinHarris**

Charles Collet / 01 40 41 54 94  
charles.collet@golinharris.com

Stéphanie Laurent / 01 40 41 54 11  
stephanie.laurent@golinharris.com

# I. « Moins de pesticides c'est mieux pour notre avenir et c'est mon engagement »

## Présentation de la campagne de sensibilisation 2011

---

Relever le défi de la réduction des pesticides n'est possible que si tout est mis en œuvre pour identifier et diffuser les bonnes pratiques agricoles au plus grand nombre.

Ainsi la nouvelle campagne de sensibilisation du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire qui est lancée aujourd'hui a pour objectif de **développer la prise de conscience des agriculteurs et des professionnels** : utilisateurs professionnels de pesticides, conseillers et formateurs, fournisseurs/distributeurs.

### Des agriculteurs témoignent de leur engagement en faveur de la réduction des pesticides

Cette campagne présente des agriculteurs qui se sont engagés dans la mise en place de bonnes pratiques, afin de réduire l'utilisation de pesticides sur leurs exploitations. Il s'agit de :

- ▶ Lucie Moutonnet, viticultrice à Ponteves (Var),
- ▶ Pierre Bazin, producteur de maïs à Saint Aubin-Rivières (Somme),
- ▶ Olivier Dutertre, producteur de pommes à Asques (Tarn-et-Garonne).

Par leur témoignage, ils donnent la preuve que la réduction des pesticides est possible, quand elle est bien encadrée. Ils encouragent les agriculteurs à suivre cette démarche.

### 3 visuels, 3 actions, 3 secteurs d'activité

La campagne se décline en 3 visuels qui mettent en avant 3 secteurs d'activité représentatifs de l'agriculture française : grandes cultures, cultures maraichères, viticulture et 3 actions phares du plan Ecophyto :

- ▶ **La formation.** Réduire l'utilisation des pesticides et sécuriser leur usage implique un haut niveau de formation ainsi que la responsabilisation et la certification de tous les acteurs de la filière : distributeurs, conseillers, applicateurs.
- ▶ **Les réseaux de fermes DEPHY.** Il s'agit de réseaux pilotes d'agriculteurs qui ont engagé leur exploitation dans une démarche de réduction de pesticides. Ils expérimentent des systèmes de culture économes en pesticides tels que la rotation des cultures et partagent leurs bonnes pratiques.

► **Les Bulletins de Santé du Végétal.** Pour limiter le recours aux pesticides, les agriculteurs et leurs conseillers ont besoin d'une information de qualité sur la situation sanitaire des cultures : c'est le rôle des bulletins de santé du végétal (BSV) qui sont élaborés grâce au travail de surveillance sur le terrain de plus de 2 700 observateurs regroupés au sein du réseau d'épidémiologie-surveillance régional. Ils couvrent les zones agricoles et non agricoles (jardins publics, routes, ...). A ce jour, plus de 8 000 parcelles ont déjà été observées et plus de 3 000 BSV ont été publiés gratuitement sur les sites Internet des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

Les annonces presse seront diffusées dans 57 supports de la presse quotidienne régionale ainsi que dans les supports de presse professionnelle *La vigne* et *France Agricole*, du 27 octobre au 16 décembre 2011. Un dépliant d'information sera également diffusé.



## II. Ecophyto : pourquoi ? comment ?

---

À la suite du Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018 a pour objectif de réduire de 50% l'usage des pesticides au niveau national dans un délai de dix ans, si possible.

De nombreux acteurs professionnels, associatifs, organismes de recherche et représentants de l'administration sont déjà mobilisés.

Le ministère chargé de l'agriculture pilote la mise en œuvre du plan Ecophyto 2018 : de nombreuses actions concrètes sont déjà déployées.

Le plan Ecophyto 2018 vise notamment à réduire la dépendance des exploitations agricoles aux produits phytopharmaceutiques, tout en maintenant un niveau élevé de production agricole, en quantité et en qualité.

Il accompagne également les gestionnaires des espaces verts.

### Comment ?

- ▶ en diffusant le plus largement possible auprès de tous les utilisateurs et leurs conseillers les techniques connues, économes en produits phytopharmaceutiques et en améliorant l'information des agriculteurs en temps réel sur la présence des maladies et ravageurs des cultures pour mieux cibler les traitements,
- ▶ en garantissant la compétence de l'ensemble des acteurs de la chaîne : distributeurs, conseillers et utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques,
- ▶ en dynamisant la recherche agronomique sur les cultures économes en produits phytopharmaceutiques et en communiquant les résultats au plus grand nombre.

Le plan Ecophyto 2018 est la déclinaison française d'une politique de l'Union européenne : tous les Etats membres mettent en place des plans d'action nationaux visant à réduire les risques et la dépendance liés aux pesticides.

# III. Des actions concrètes déjà déployées sur le terrain

---

## Former les professionnels, outil de progrès

Réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et sécuriser leur usage permet de mieux maîtriser les risques pour la santé publique et l'environnement. Cela implique un haut niveau de formation et la responsabilisation de tous les acteurs : distributeurs, conseillers, applicateurs.

Le décret d'application des articles 94 et 98 de la loi dite « Grenelle 2 » a été publié le 20 octobre 2011. Il réforme en profondeur le dispositif d'agrément des entreprises de distribution de pesticides, et crée le certificat individuel pour tous les professionnels en lien avec les pesticides.

### L'agrément des entreprises

Jusqu'à présent, les entreprises de distribution de produits phytos classés dangereux et les entreprises d'application en prestation de service étaient soumises à agrément.

Désormais, le champ de l'agrément est élargi : est soumise à agrément toute entreprise de distribution de produits phytos, entreprise d'application en prestation de service ou de conseil à l'utilisation de pesticides.

Ces entreprises doivent être certifiées par un organisme accrédité pour justifier qu'elles respectent toutes les exigences.

Une nouveauté importante concerne le conseil : il doit y avoir une traçabilité écrite du conseil qui précise les motivations du conseil (par exemple, utilisation du Bulletin de santé du végétal). Par ailleurs, des solutions alternatives devront être proposées pour toute recommandation d'utilisation de pesticides.

---

<sup>1</sup> Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques  
En lecture au lien : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=8AE8BE15686917F1EDA2C45E8A9AE810.tpdjo03v\\_3?cidTexte=JORF-TEXT000024686203&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=8AE8BE15686917F1EDA2C45E8A9AE810.tpdjo03v_3?cidTexte=JORF-TEXT000024686203&categorieLien=id)

## Le certificat individuel : le Certiphyto

Les utilisateurs professionnels de pesticides, les distributeurs, et les conseillers sont concernés par le Certiphyto. Cela représente 800 000 personnes concernées par le certificat individuel dans le cadre de leur activité professionnelle.

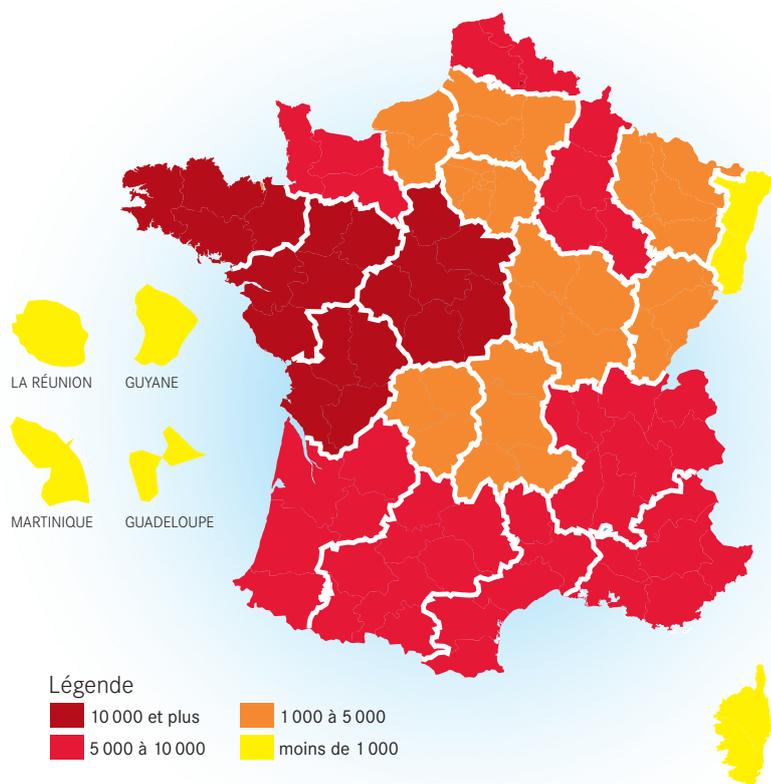
Les publics concernés par le certificat individuel sont les mêmes dans tous les pays de l'Union européenne.

Plusieurs types de certificats ont été définis selon l'activité du professionnel : agricole, ou non agricole, utilisateur ou conseiller... Ils peuvent être obtenus par la formation et/ou par un test de connaissances. Les certificats attestent de connaissances suffisantes. Ils seront notamment nécessaires pour l'achat des pesticides à usage professionnel.



### ➤ Nombre de candidats au Certiphyto durant la phase d'expérimentation

(Données : France Agri Mer)



### 2009-2011 : expérimentation du dispositif

Le dispositif Certiphyto a été expérimenté de fin 2009 au 31 juillet 2011 : au total, plus de 140 000 professionnels ont été formés et certifiés durant cette phase expérimentale. Les formations ont été délivrées par des organismes de formation habilités par le ministère chargé de l'agriculture. Le Directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt assure la délivrance du certificat.

## Surveiller pour traiter au plus juste

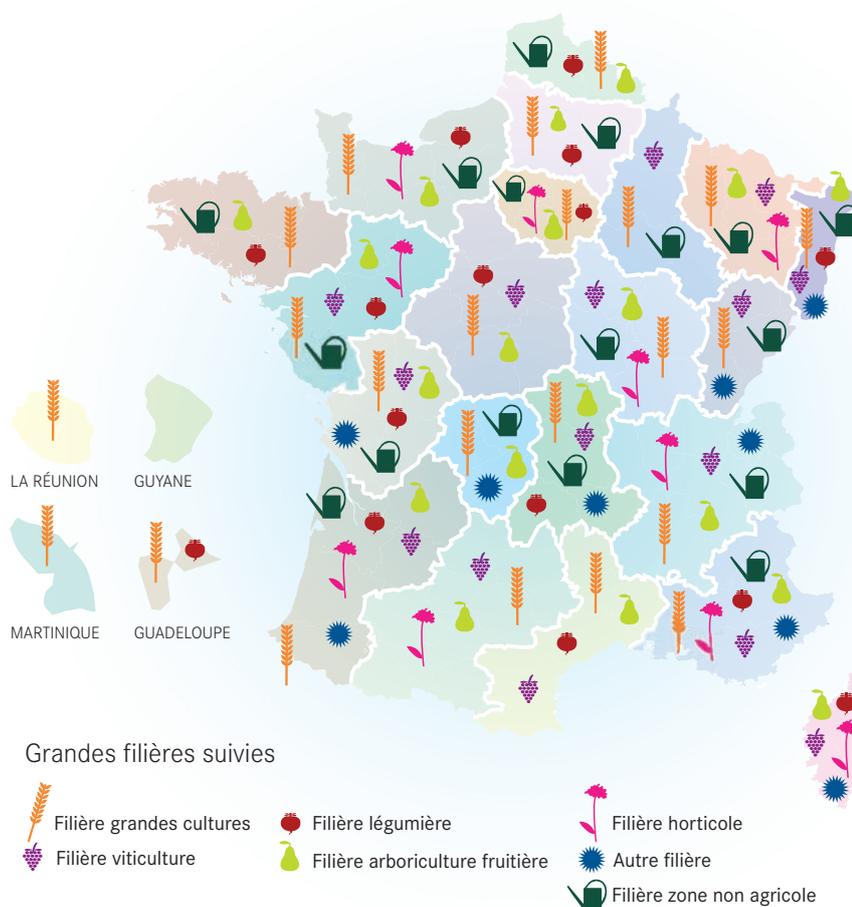
Pour aider les agriculteurs et leurs conseillers à mieux connaître l'état de santé de leurs plantes, et donc de mieux cibler leurs interventions pour les limiter au strict nécessaire, un réseau d'épidémiosurveillance est en place.

Ce réseau couvre les zones agricoles et non agricoles (jardins publics, routes, voies de chemins de fer, ...).

► Plus de **3 000 bulletins de santé du végétal** ont déjà été publiés gratuitement sur les sites Internet des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

### ► Filières faisant l'objet de publication de Bulletin de santé du végétal par région

(Données : MAAPRAT)



## Mutualiser et diffuser les bonnes pratiques

- ▶ **1 200 fermes de démonstration** sont engagées,
- ▶ **45 exploitations d'enseignement agricole** sont déjà dans la démarche Ecophyto. Ce réseau d'exploitations agricoles diffuse ses bonnes pratiques.

### Orientation des groupes de fermes DEPHY Ecophyto



## Mutualiser et diffuser les bonnes pratiques

Un soin particulier est consacré à l'amélioration des outils, à commencer par les semences et les matériels de traitement.

Des réflexions sont également engagées pour favoriser des techniques alternatives comme la lutte biologique : c'est l'objet de la feuille de route du ministère adoptée à la suite de la mission du député Antoine HERTH, dont le rapport a été remis le 19 avril à Bruno LE MAIRE, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

## 17 millions de jardiniers amateurs

Des actions sont déployées pour les jardiniers amateurs, car eux aussi sont concernés par la diminution de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques !

Cette année, la communication est axée sur la promotion de méthodes alternatives efficaces. Un **petit guide pour les jardiniers amateurs** est d'ores et déjà disponible.



Une plateforme a été ouverte sur Internet ([www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)) pour aider à réduire l'utilisation des phytos au jardin et donner accès aux meilleures expériences.

En parallèle, la réglementation évolue pour mieux protéger les jardiniers amateurs : les produits autorisés en jardin seront encore plus respectueux de la santé et de l'environnement.

## IV. Témoignages d'agriculteurs impliqués dans le plan Ecophyto 2018

---

Eric MODARD, producteur de grandes cultures (blé et colza) dans l'Eure et membre d'une Ferme DEPHY

*« Ce n'est pas en un an qu'un agriculteur changera son comportement, c'est en plusieurs années. Il faut une vision sur le long terme. »*

### Quels types de pesticides utilisez-vous dans le cadre de votre profession ?

*Je suis amené malheureusement à utiliser des herbicides, fongicides, un peu d'insecticides. Mais il y a certains pesticides dont j'ai cessé l'utilisation depuis 5 ans.*

### Quels sont les enjeux liés à un usage raisonné des pesticides ?

*Les pesticides, c'est comme les antibiotiques : à force d'en utiliser outre mesure, on a créé des phénomènes de résistance. Aujourd'hui, il est nécessaire de revenir au fondement du métier d'agriculteur à travers la recherche de solutions efficaces agronomiques.*

*J'accepte personnellement de produire un peu moins, environ 10% de moins. Mais en parallèle, ma réduction d'usage de pesticides me permet de réaliser des économies sur les semences, les engrais et autres produits phytopharmaceutiques. De ce fait, économiquement parlant, j'arrive à obtenir des marges équivalentes tout en cultivant des produits de qualité, en quantité suffisante.*

### Quelles ont été vos motivations pour participer et contribuer au déploiement du plan Ecophyto ?

*Depuis 10 ans, je garde en tête la prochaine réforme de la PAC en 2013, qui sera axée sur le respect des conditions environnementales, pour commencer à anticiper dès maintenant et à mettre en place les bonnes pratiques.*

## Quelles actions visant une réduction de l'usage des pesticides avez-vous mises en place dans le cadre du plan ?

*L'un des premiers piliers, c'est la rotation, en alternant des cultures d'hiver avec des cultures de printemps. De même, j'opte pour un choix de variétés agricoles résistantes aux maladies, même si elles produisent un peu moins. Je joue sur la diversité.*

*Je décale également les dates de semis, de manière à détruire les mauvaises herbes pour que les champs soit propres lorsque j'effectue les semis. J'adopte une logique de pratique culturale qui repose sur l'agronomie. Je ne m'interdis pas d'utiliser des pesticides pour traiter mes semences si cela est nécessaire. Mais j'utilise des pratiques pour limiter au maximum le risque pour la production de mon exploitation, et pour sa qualité.*

*J'ai semé du colza en association avec de la lentille et du fenugrec. Ces légumineux captent l'azote dans l'air et permettent ainsi de fournir de l'azote au colza pour lutter contre les attaques des mauvaises herbes. Cela m'évite d'avoir recours à des engrais chimiques.*

## Quelle est la valeur ajoutée des fermes DEPHY ?

*Cela permet de constituer un véritable groupe de références et de donner des indicateurs, partager des pratiques de réduction avec différents exploitants : maraîchers, viticulteurs. Notre engagement démontre qu'une utilisation raisonnée des pesticides est possible et quelles sont les limites que nous rencontrons pour ensuite définir de nouvelles solutions en concertations. On échange ainsi sur ce qui marche, ne marche pas.*

*Je reçois également par mail le Bulletin de Santé du Végétal qui m'alerte lorsqu'il y a un risque, ou qui me conseille lorsque j'ai un doute sur l'usage d'un d'herbicide. Dans les fermes Ecophyto ça nous permet de mieux cibler le choix du produit et la dose à utiliser.*

*Je suis allé voir les agriculteurs pour les sensibiliser au fait qu'il est possible de faire tourner une exploitation en utilisant moitié moins de pesticides. Là où j'étais inquiet, c'est lorsque les agriculteurs m'ont affirmé qu'ils s'adapteront en temps voulu. Ce n'est pas en un an qu'un agriculteur changera son comportement, c'est en plusieurs années. Il faut une vision sur le long terme.*

## Quels résultats avez-vous obtenu grâce à cette démarche ?

*Concernant le niveau des Indicateurs de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) qui comptabilise le nombre de doses homologuées utilisées sur un hectare au cours d'une campagne et qui permet de suivre l'évolution de la consommation de pesticides, l'indice de référence pour la région est de 5,8. Personnellement sur les dernières années j'étais à 3,2, soit presque moitié moins. Dans notre groupe de fermes DEPHY, des agriculteurs parviennent à obtenir des résultats à moins de deux, car ils font du désherbage mécanique.*

Lucie MOUTONNET, Viticultrice dans le Var

*« C'est par l'observation que l'on doit être capable de reconnaître, compter les maladies et mesurer leur importance. La formation du plan Ecophyto est indispensable dans ce cadre. »*

## Quels types de pesticides utilisez-vous dans le cadre de votre profession ?

*Eventuellement on peut utiliser du désherbant, mais ce n'est pas notre cas. J'utilise des fongicides.*

## Pour quelles raisons avez-vous adhéré au plan Ecophyto ?

*Je suis installée depuis 2001. Je travaille avec la terre, alors autant la respecter. De même je tiens tant à ma santé qu'à celle des consommateurs. J'ai donc tout intérêt à réduire l'usage de mes pesticides.*

## Quelles mesures de réduction de l'usage des pesticides avez-vous mises en place dans le cadre du plan Ecophyto ?

*Cette année j'ai plus particulièrement travaillé sur l'observation vignoble. La formation du plan Ecophyto est indispensable dans ce cadre : c'est par l'observation que l'on doit être capable de reconnaître, compter les maladies et mesurer leur importance. Parallèlement, le Bulletin de Santé du Végétal transmis par la chambre d'agriculture nous alerte sur une infestation et nous permet de l'anticiper. C'est un outil très efficace qui nous donne la possibilité de cibler les parcelles qu'il faut traiter et la dose à utiliser à cet effet. Je vais utiliser ainsi les pesticides les moins nocifs. J'ai éliminé une énorme gamme de produits. Mais cela sous-entend qu'il faut savoir lire une étiquette également.*

*Il faut que l'ensemble des agriculteurs comprennent qu'un produit mal appliqué c'est la pire des catastrophes. C'est la raison pour laquelle nous traitons la nuit car il n'y a pas de vent. Nous utilisons également des outils bien réglés pour que l'on puisse contrôler la dose appliquée, permettant un traitement bien positionné. Ça permet d'économiser pas mal de traitement.*

*Enfin, dans le cadre du plan Ecophyto, un technicien de la chambre d'agriculture passe une fois par semaine dans mon exploitation pour m'apporter un appui technique sur les parcelles à traiter ou non.*

## Quels résultats avez-vous obtenu grâce à cette démarche ?

*J'ai obtenu des résultats sur ma productivité tout en faisant des économies. Mais au-delà des intérêts économiques, je ressens une satisfaction énorme. Cette année on a pu diminuer le nombre de traitement de manière significative. Une démarche environnementale rassure nos clients et les fidélise. 80% de mes clients sont des particuliers que je rencontre dans les marchés et avec lesquels j'engage un dialogue. Ils connaissent la façon dont je travaille. Cela permet de conserver un chiffre d'affaire tout en adoptant une attitude responsable. Il y a une obligation volontariste à obtenir.*

*Le réseau de fermes DEPHY est très bénéfique dans ce cadre. Ces fermes sont un excellent réseau de communication et un vecteur de bonnes pratiques. Cela nous permet de nous conforter dans notre démarche de réduction. Le plan Ecophyto doit créer un effet boule de neige.*

Olivier DUTERTRE, producteur de pommes dans le Tarn-et-Garonne

*« On peut produire plus "propre" et d'une autre manière sans pour autant se dire "BIO" »*

### *Quels sont, selon vous, les enjeux liés à un usage raisonné des pesticides ?*

*J'en vois quatre : les problèmes de résistance du bio agresseur, la réduction des populations d'auxiliaires, la pollution de l'environnement et la préservation de la santé humaine.*

### *Quelles ont été vos motivations pour participer et contribuer au déploiement du plan Ecophyto ?*

*Mes motivations sont basées sur le fait que l'on peut produire plus "propre" et d'une autre manière sans pour autant se dire "BIO".*

### *Dans le cadre du plan Ecophyto 2018, quelles actions visant une réduction de l'usage des pesticides avez-vous mises en place ?*

*Les actions mises en place sont nombreuses : confusion sexuelle, plantation de haies, construction d'abris pour les oiseaux, gestion et analyse de l'eau, plan de fumure, formation du personnel, entretien du matériel, enherbement des vergers...*

*En plus de ces actions, je fais partie d'un réseau de fermes DEPHY.*

### *Quels résultats avez-vous obtenu grâce à cette démarche ?*

*Mon Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) a réduit, un équilibre naturel s'est installé dans mon verger avec une plus forte présence de la faune auxiliaire et j'ai réalisé quelques économies.*

## V. Tendances de 2008 à 2010 du recours aux produits phytopharmaceutiques

---

A la suite du Grenelle de l'Environnement, le plan Ecophyto 2018 constitue l'engagement de l'ensemble des acteurs à réduire de 50 % l'utilisation des pesticides au niveau national, si possible, dans un délai de dix ans.

Pour un suivi pertinent du plan il est important de se fonder sur les chiffres par période pluriannuelle, en l'occurrence de trois ans. La période 2008-2010 correspond à la mise en place du plan Ecophyto 2018, avec une année de fonctionnement effectif. Cette période constitue la base de référence pour apprécier les caps franchis les années suivantes. Sur cette période, plusieurs éléments émergent.

Sur la période 2008-2010, on constate un recul très net des ventes de substances problématiques pour l'environnement ou la santé humaine : - 87 % pour les substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques.

Cette amélioration est pour partie la conséquence de la décision du ministère chargé de l'agriculture de retirer les préparations les plus préoccupantes du marché. De plus, la classification des substances va dans le sens d'une meilleure protection de l'environnement.

Par ailleurs, le recours aux produits de biocontrôle augmente de plus de 65% sur la période 2008-2010, signal positif pour le basculement des pratiques vers des méthodes alternatives.

En 2010, la hausse de la valeur des productions végétales et la diminution des prix des intrants créent un contexte économique propice à une augmentation importante du recours aux pesticides.

Dans ce contexte, on constate une diminution des quantités vendues (QSA). L'analyse approfondie du nombre de doses unités (NODU) pour les usages agricoles et non agricoles hors traitements de semences montre une augmentation de 2,6 % entre 2008 et 2010, essentiellement liée aux herbicides. Calculé pour la première fois, le NODU des traitements de semences diminue en 2010, après une augmentation forte en 2009, du fait d'un usage accru des fongicides.

Ces indicateurs donnent des informations précieuses pour piloter les actions du plan.